

Ligue Régionale de Football Batna
Commission Régionale de discipline

Séance du 18 octobre 2016

Procès verbal n° 01

Membres présents

MM ABDESSMED RAMDANE
ZEHAG MOUSSA
HOUAMEL LARBI
MAHDIOUI A/MALEK

Ordre du jour

🚩 Étude Réserve

NOTIFICATIONS



Affaire N° 01

Rencontre WR FARFAR- US TOLGA (seniors) DU 15/10/2016

Réserve formulée sur la feuille de match par le club WR FARFAR à l'encontre du joueur :

FERTAS YUCEF LN°1610521 du club US TOLGA au motif qu'il a participé à la dite rencontre, alors qu'il était sous le coup d'une interdiction à vie d'exercer toute activité en relation avec le FOOTBALL.

- ✓ Réserve recevable en la forme
- ✓ Au fond fondée conforme à l'article (réserves transcrites sur la feuille de match par l'arbitre)

- **Attendu** que le joueur FERTAS YUCEF LN°1610521 du club UST a bel et bien participé à la rencontre du **15/10/2016 WRF – UST**, alors qu'il était sous le coup d'une suspension à vie.

-**Attendu** que l'incriminé a vu son interdiction d'exercer à vie en relation avec le football en date du 06/05/2011 affaire N°1071 PV N°29 rencontre WRF-UST.

Par ces motifs la commission de discipline et ce conformément à la réglementation (Article 95 alinéa 02 infraction découverte suite à des réserves).

La C D décide :

Match perdu par pénalité au club US TOLGA et en attribue le gain au club WR FARFAR.

WR FARFAR	(03) points	(03) buts
US TOLGA	(00) point	(00) but

Défalcation de trois (03) points pour l'équipe fautive (US TOLGA) participation d'un joueur suspendu.

Suspension du secrétaire général de l'US TOLGA de (06) mois fermes de toute fonction officielle et amende de 20.000 DA est infligée au club US TOLGA.